Communauté d'agglomération GRAND AVIGNON

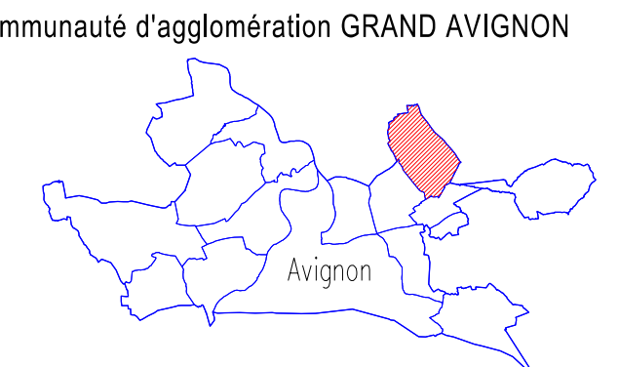

ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE

Mairie
d'Entraigues sur la Sorgue
Place du 8 mai 1945
84320
Entraigues sur la Sorgue
Tél : 04 90 83 17 16

Commune d'Entraigues sur la Sorgue

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Modification n°5

Zonage - Plan général

Echelle : 1/5000ème

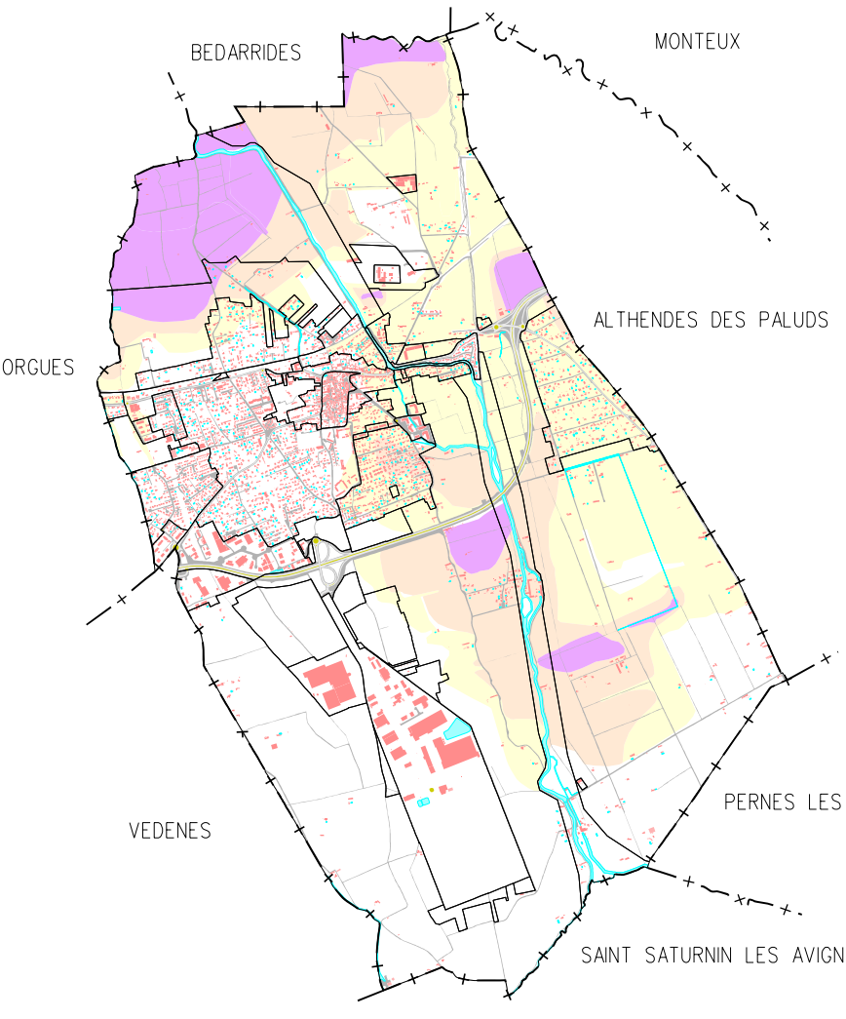

Chargé d'étude :

ADELE ● ● ●
SFI
URBANISME

434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adele-sfi@adelesfi.fr

Plan cadastral, source :
DGFiP © 2023-07 DXF CC44
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :

SPI
GRAPHIC

Société de services
Plans Informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

Ref : ent043plu24m5alea_d5p
13 mars 2024

Approbation du PLU : DCM du 11/10/2017
Approbation de la modification n°1 du PLU : DCM du 29/04/2019
Approbation de la révision allégée n°1 : DCM du 08/07/2019
Approbation de la modification n°2 du PLU : DCM du 02/10/2019
Approbation de la modification n°3 du PLU : DCM du 30/03/2021
Approbation de la Déclaration d'utilité publique du centre pénitentiaire emportant mise en compatibilité du PLU : arrêté préfectoral du 01/02/2022
Approbation de la modification n°4 du PLU : DCM du 30/03/2023
Approbation de la Déclaration d'utilité publique de l'extension de la zone du Plan emportant mise en compatibilité du PLU : arrêté préfectoral du 26/04/2023
Approbation de la Déclaration d'utilité publique du Quartier Gare emportant mise en compatibilité du PLU : arrêté préfectoral du 15/01/2024
Approbation de la modification n°5 du PLU : DCM du ....

ADELE-SFI et SPI GRAPHIC déclinent toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.

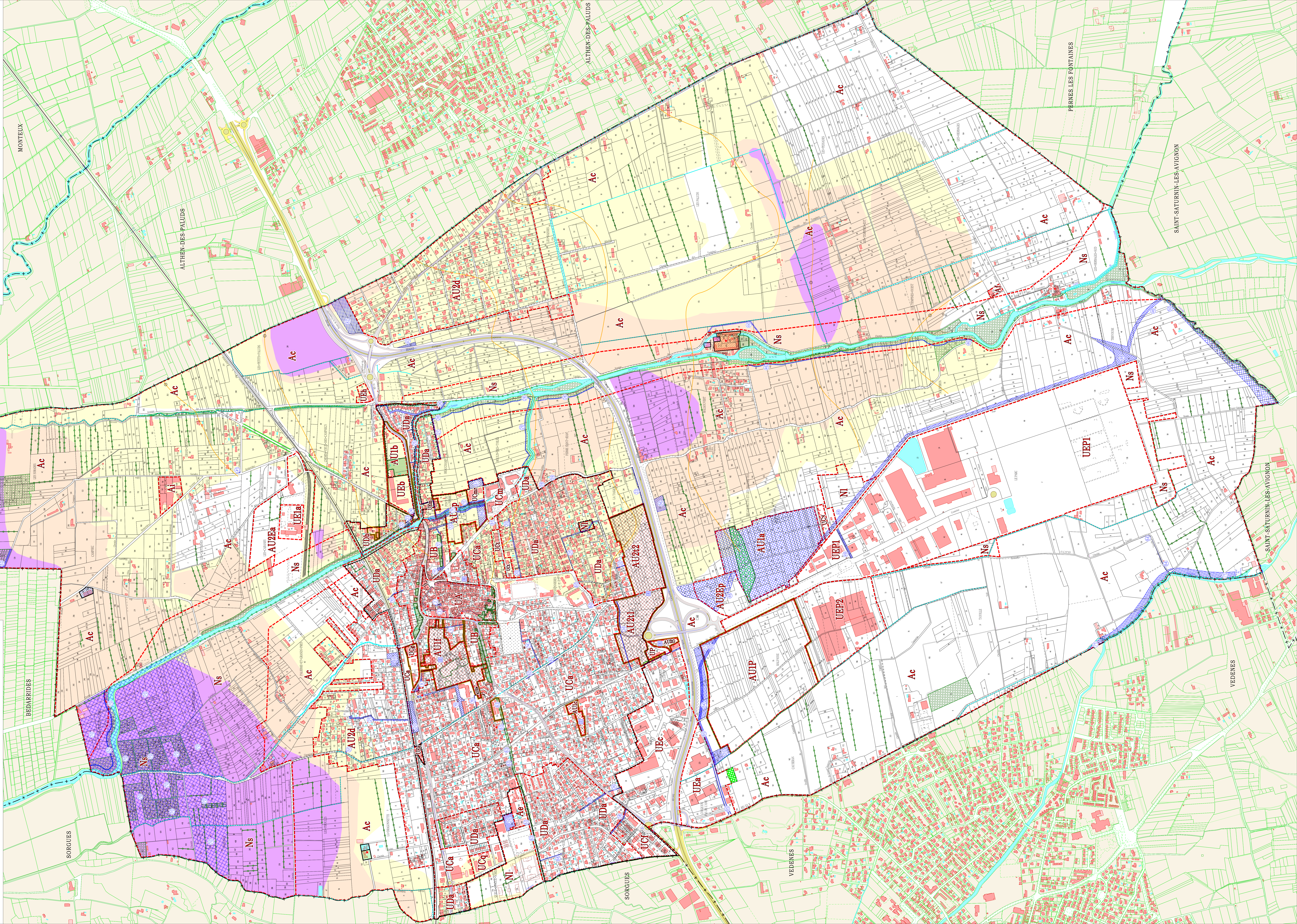

LEGENDE

- ▭ Zones et secteurs
- ▭ Périmètre faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

Eléments remarquables du patrimoine à protéger

- ★ Eléments du patrimoine bâti à préserver
- ▨ Espace paysager d'intérêt patrimonial
- ● Haies, alignements d'arbres ou ripisylve à préserver
- ▨ Pelouse à Brachypode à préserver
- ▩ Prairie mésophile à préserver
- ▭ Secteur à protéger pour des motifs d'ordre écologique
- ---- Canaux faisant l'objet de mesures particulières
- ▥ Ensemble de jardins à préserver
- 1a Trace des remparts à restaurer (1a)
- 1b Trace supposée des remparts (1b)

Les emplacements réservés

- 2 Emplacement réservé (ouvrage public, installation d'intérêt général).
- 2 Emplacement réservé (mixité sociale).

Changement de destination autorisé

- ▨ Changement de destination au profit d'une activité artisanale, culturelle ou d'équipement d'intérêt collectif.
- ▨ Changement de destination au profit d'une activité artisanale, culturelle, de bureaux, d'hébergement hôteliers ou d'équipement d'intérêt collectif.
- ▨ Changement de destination au profit de l'habitat (dont gîtes touristiques) et des équipement d'intérêt collectif (salles d'art et de spectables, correspondant au projet de studio de cinema et lieu de résidence des auteurs).
- ▨ Changement de destination au profit d'un équipement d'intérêt collectif (établissement d'action sociale de type lieu de vie pour adolescents), ainsi que de l'habitat lié à cette activité.
- ▨ Changement de destination au profit d'une industrie agroalimentaire avec bureaux.

Autres éléments règlementaires

- ▭ Secteur de mixité sociale
- ■■■■ Linéaire de diversité commerciale et économique
- – – – Recul graphique
- ▦ Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou à créer.

Zones d'aléa hydraulique des Sorgues

- 🟨 Aléa "faible" : H < 0,5 m ; V < 0,5 m/s
- 🟧 Aléa "modéré" : H < 1 m ; V < 0,5 m/s
- 🟪 Aléa "fort" : H > 1 m ; V < 0,5 m/s
- 34 Courbe d'altitude NGF à considérer comme côte de référence